



Compte Rendu du conseil d'établissement n°1 Jeudi 16 Avril 2026

Ouverture de la séance à 17h40

Sont présents :

- M. BAQUIE Francis, Proviseur, membre de droits
- M. LE ROUX Yannick, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle, membre de droit
- M. BARAUD Vincent, Directeur du premier degré, membre de droit
- Mme RUSSET Lavinia, Responsable administrative et Financière, membre de droit
- Mme FIAKAIFONU Angeliqua, Conseillère Principale d'Education, membre de droit
- Mme LEGENDRE Amélie, Mme BUARD Laure, Représentantes des enseignants du 1^{er} degré, membres élus
- M. OULIER Renaud, M. RAGOT Loic, Représentants des enseignants du 2nd degré, membres élus
- Mme KOMBE Etienne, Représentante des personnels non enseignants, membre élue
- Mme BELLIER Emilie, Mme FACCARELLO Léa, Représentantes des parents d'élèves, membres élues
- Mme FIAKAIFONU Losa, M. VISSER Nolan, Représentants des élèves, membres élus
- M. CUMBO Georges, Conseiller consulaire, invité
- Mme MONNIER Delphine, Consule de France, invitée
- Mme TARROUX Laia, Vice-présidente du Conseil pour la Vie Lycéenne, invitée

Est excusé :

- M. LETLET August, Représentant des parents d'élèves, membre élu

Quorum atteint - 14 membres votants et 3 invités

Ouverture de la séance et désignation du secrétaire :

- Séance ouverte à 17h40
- Secrétaire de séance : Mme RUSSET Lavinia, Responsable Administrative et Financière

M. le Président ouvre la séance et remercie les membres présents, particulièrement les membres élus, les personnels, les parents d'élèves et les élèves pour leur engagement dans cette instance du Lycée.

Ordre du jour pour approbation

1. Installation du conseil d'établissement ;
2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 11/12/2025 ;
3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement 2026 ;
4. Désignation des membres des instances 2026 : Conseil de Discipline ; Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté Et l'Environnement ; Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire ; Commission Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail pour les Personnels ; Cellule de Formation continue ; Commission Locale de Recrutement.
5. Informations de rentrée 2026 et perspectives ;
6. Compte-rendu du conseil d'école du 14/04/26 ;
7. Compte-rendu du Conseil pour la Vie Lycéenne du 27/03/26 ;
8. Adoption du calendrier scolaire 2027 ;
9. Questions diverses.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (vote : 14 pour).



1 – Installation du conseil d'établissement

M. Le Président présente le résultat des élections des représentants 2026 au conseil d'établissement.

<p>> Pour les élèves Les représentants au CE sont élus par vote lors de l'assemblée des délégués 32 votants sur 32 inscrits 32 exprimés</p> <p>2 titulaires : <u>Losa Fiakaifonu</u> <u>Nolan Visser</u></p> <p>2 suppléants <u>Clara Valette</u> <u>Mario Fiakaifonu</u></p>	<p>> Pour les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • 46 votants sur 780 inscrits = 6 % • 46 exprimés • La liste a obtenu 46 voix, soit 100% des exprimés, 6 % des inscrits, et 100 % des votants <p>Elu(e)s : <u>Mme Bellier Emilie</u> <u>Mme Facarello Léa</u> <u>M. Letlet August</u> <u>Mme Letlet Luisa (sup)</u></p>	<p>> Pour les personnels 1^{er} degré</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 votants sur 21 inscrits, 52,38% • 10 exprimés • 1 nul • La liste a obtenu 10 voix, soit 100% des exprimés, 47,62% des inscrits, et 90,91% des votants <p>Elues : <u>Mme Legendre</u> (titulaire) <u>Mme Buard</u> (titulaire) <u>Mme Cadour</u> (suppléante) <u>Mme Kleinpritz</u> (suppléante)</p>	<p>> Pour les personnels 2nd degré</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 votants sur 34 inscrits, 50% • 17 exprimés • La liste a obtenu 17 voix, soit 100% des exprimés, 50% des inscrits, et 100% des votants <p>Elus : <u>M. Oulié</u> (titulaire) <u>M. Ragot</u> (titulaire) <u>M. Ferchichi</u> (suppléant) <u>Mme Rousseau</u> (suppléante)</p>	<p>> Pour les personnels non enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 votants sur 23 inscrits, 60,87% • 14 exprimés • La liste a obtenu 14 voix, soit 100% des exprimés, 60,87% des inscrits, et 100% des votants <p>Elue : <u>Mme Kombe</u> <u>Mme Pasut</u> (suppléante)</p>
--	---	---	---	--

M. le Président constate le très faible taux de participation des parents, qui s'explique par la mise en place cette année du vote par voie numérique. Il faudra du temps pour familiariser les familles à cette pratique qui est appelée à s'appliquer sur les années futures aussi.

M. le Président rappelle la composition, le rôle et les attributions du Conseil d'établissement, conformément à la circulaire n° 0732 du 21/06/2022.

Le Conseil d'établissement est l'instance principale de l'établissement, compétente pour le 1er et le 2nd degré.

- Il a un rôle d'information sur les domaines fondamentaux de l'établissement (budget, compte financier).
- Il est responsable de l'organisation du lycée : il fixe les horaires de fonctionnement et établit le calendrier scolaire.
- Il a également un rôle délibératif, en émettant un avis par vote sur la carte des emplois, les propositions d'évolution des structures pédagogiques, les questions d'hygiène et de sécurité, le financement des voyages scolaires et l'organisation de la vie éducative.

M. le Président présente ensuite la composition du Conseil d'établissement.

Celui-ci est composé de 5 membres de droit, 5 membres élus des personnels et 5 membres élus des parents.

Il accueille également, lors de ses réunions délibératives, des membres siégeant à titre consultatif.

Composition du Conseil d'établissement			
<p>5 membres de droit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le COCAC - Le proviseur - Le directeur - La RAF - La CPE 	<p>5 membres élus des personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 enseignants - 1 non-enseignant 	<p>5 membres élus des parents et élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 parents - 2 élèves 	<p>4 personnalités qualifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Consule de France ou son représentant - Le Conseiller Consulaire - La Vice-Président(e) du CVL - Le Président du CDG ou son représentant
Droit de vote			Consultation



2 – Adoption du Procès-Verbal du conseil d'établissement du 11/12/2025

Dès lors que le Conseil d'Établissement est installé, M. le Président soumet à l'approbation le Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2025 et rappelle les points présentés et votés à cette occasion. Il rappelle que le Procès-Verbal est consultable sur le site du lycée et qu'il a été envoyé en amont de la réunion :

- les projets de voyages scolaires 2026 (Sydney avec les élèves de Terminale STMG et Tokyo avec le club d'échecs) ;
- le bilan de fonctionnement 2025, présentant les actions menées durant l'année selon les trois grands axes du projet d'établissement ;
- un point sur la rentrée 2026 ;
- les permanences des vacances d'été ;
- les questions diverses.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité (vote : 14 pour).

3 – Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement 2026

M. le Président procède à la lecture des dix articles du règlement intérieur, chacun faisant l'objet d'une explication. Le règlement intérieur définit les modalités de fonctionnement du Conseil d'établissement et n'est valable qu'un an. Il est adopté à l'unanimité (vote : 14 pour).

Le règlement intérieur est consultable en pièce jointe.

4 – Désignation des membres des instances 2026 :

Il faudra choisir les membres composant les instances suivantes :

Conseil de Discipline ; Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement ; Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire ; Commission Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail pour les Personnels.

Ces instances seront composées comme suit :

Conseil de discipline	CESCE	CHSCS	CHSCTP
M. Baquié (Proviseur)	M. Baquié (Proviseur)	M. Baquié (Proviseur)	M. Baquié (Proviseur)
Mme Russet (RAF)	M. Baraud (Directeur)	M. Baraud (Directeur)	M. Baraud (Directeur)
Mme Fiakaifonu (CPE)	Mme Russet (RAF)	Mme Russet (RAF)	Mme Russet (RAF)
Mme Legendre (Ens)	Mme Fiakaifonu (CPE)	Mme Fiakaifonu (CPE)	Mme Fiakaifonu (CPE)
Mme Buard (Ens)	M. Vergnaud (CPE)	M. Vergnaud (CPE)	M. Vergnaud (CPE)
M. Ragot (Ens)	Mme Maucotel (Inf)	Mme Gardais (Ens)	Mme Peratinos (Ens)
M. Ferchichi (Ens)	M. Oulié (ens)	Mme Frances (Ens)	M. Martinez (Ens)
Mme Kombé (Non ens)	Hadassah Guillain (él)	Mme Maucotel (Inf)	Mme Maucotel (Inf)
Mme Fiakaifonu (él)	Jini Choi (él)	M. Signo (Non Ens)	Mme Pasut (Non Ens)
Mme Valette (él)	Talhya Fiakaifonu (él)	Mme Sahe (Non Ens)	
M. Visser (él)	1 parent	Mme Bohn (él)	
Mme Facarello (parents)		M. Chevalier Maki (él)	
Mme Bellier (parents)		2 parents	

Pour information aux membres du conseil, le Président présente aussi la composition et le rôle des instances suivantes :
Cellule de Formation continue ; Commission Locale de Recrutement.



CFC

M. Baquié (Proviseur)
M. Baraud (Directeur)
Mme Russet (RAF)
Mme Peratinos (Ens)
Mme Rousseau (Ens)
M. Hoffschir (Ens)
M. Le Judec (Ens)

CLR

M. Baquié (Proviseur)
M. Baraud (Directeur)
M. Le Roux (COCAC)
M. Monvoisin (CDG)
Mme Rousseau (Ens)
Mme Archer (Ens)

5 – Informations de rentrée 2026 et perspectives

M. le Président présente la structure pédagogique du 1er et du 2nd degré, et explique l'histogramme de la répartition des élèves par cycle et par niveau.

- **Premier degré** : 16 divisions, comprenant 6 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire (348 élèves).
- **Second degré** : 16 divisions, réparties entre 10 classes de collège et 6 classes de lycée (317 élèves).

La projection pour 2027 reste à préciser, avec une estimation comprise entre 15 et 16 divisions pour le 1er et le 2nd degré.

La répartition par cycle et effectif moyen par classe se présente tel que :

- Cycle 1 : 121 élèves – moyenne de 20.1 élèves par classe
- Cycle 2 : 129 élèves – moyenne de 21.5 élèves par classe
- Cycle 3 : 158 élèves – moyenne de 24.5 élèves par classe
- 6° : 60 élèves - moyenne de 20 élèves par classe (3 classes)
- Cycle 4 : 147 élèves – moyenne de 21 élèves par classe
- Cycle Terminal : 110 élèves – moyenne de 18.33 élèves par classe

L'effectif total s'élève à ce jour à 665 élèves, pour un budget prévisionnel établi sur 681 élèves, soit un déficit de 16 élèves.

Le Lycée Jean-Marie Gustave Le Clézio de Port-Vila, compte un effectif 80 personnels :

- 3 personnels de direction
- 52 personnels enseignants, dont 17 détachés
- 10 personnels en éducation, santé et administratif, dont 1 CPE détaché
- 15 personnels non-enseignants

M. le Président informe des nouveaux arrivants pour 2026 :

- Mme Julie Francès, SVT, titulaire de l'Éducation nationale
- Mme Aina Razafimalala, Mandarin
- M. Célestin Randriamarovanona, Physique-Chimie
- Mme Annick Ferreira, moyenne section de maternelle
- Mme Alexandra Livolot, ASEM (remplacée fin avril)

Et le renouvellement des équipes au 1er août 2026 :



- M. Cyril Imbert, EPS
- M. Romain Ianucci, Histoire-Géographie
- Mme Marine Gaudin, Lettres
- Mme Aude Lagarde, Lettres, contrat local, titulaire de l'Éducation nationale
- Mme Victoire Nicolle, Anglais, contrat local, titulaire de l'Éducation nationale

Deux postes restent « susceptibles d'être vacants » et pourraient être pourvus au 1er août. Un poste de professeur des écoles et un poste de mathématiques.

Projet d'établissement 2023-2027 :

M. le Président rappelle que le lycée s'est doté d'un projet d'établissement en 2023, qui constitue une orientation commune à laquelle chacun est invité à contribuer jusqu'en 2027.

Les principaux axes et objectifs stratégiques sont :

AXE 1 : Accompagner chaque élève vers sa réussite

[OBJECTIF 1] ASSURER LES CONDITIONS DE LA REUSSITE POUR TOUS

[OBJECTIF 2] ENGAGER CHACUN DANS UN PARCOURS DE REUSSITE ET DE DEVELOPPEMENT PERSONNALISE

[OBJECTIF 3] CONDUIRE A UNE ORIENTATION CHOISIE, COHERENTE ET AMBITIEUSE

AXE 2 : Développer une culture de l'engagement, de la responsabilité, de la citoyenneté et du vivre ensemble

[OBJECTIF 1] ENCOURAGER ET PERENNISER LE BIEN VIVRE-ENSEMBLE

[OBJECTIF 2] EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET SUSCITER L'ENGAGEMENT EN SA FAVEUR

[OBJECTIF 3] RENFORCER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE

AXE 3 : Renforcer et valoriser le rayonnement de l'établissement

[OBJECTIF 1] ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EFFICIENTE

[OBJECTIF 2] METTRE LE LYCEE AU CENTRE DE SON ENVIRONNEMENT EN GARANTISSANT SON RAYONNEMENT

M. le Président présente et détaille les différents axes du projet, il précise les actions à venir menées par les enseignants. Plusieurs projets sont prévus, notamment :

- la Semaine de la Francophonie
- le programme « Les Incorruptibles »
- le partenariat avec l'Australian Football League
- le séjour des Terminales STMG à Sydney (Mai 2026)
- le tournoi d'échecs à Tokyo (Mai 2026)
- Œuvre commémorative en hommage à Juliette PITA
- La fête de la musique
- Développement du projet Nabanga
- Quinzaine Ecocitoyenne
- Projet de collaboration avec la Nouvelle-Calédonie
- Projet de jumelage avec le Lycée Lapérouse
- Journées sportives, cross.

Les priorités éducatives :

M. le Président a présenté et expliqué les priorités éducatives qui visent à améliorer l'environnement scolaire et à soutenir la vie de ces derniers au lycée :



- **Protocole du traitement du harcèlement et formation des élèves ambassadeurs** : Le lycée s'est doté d'un protocole de lutte contre le harcèlement et les violences. C'est une priorité du projet d'établissement. Ces mesures ont pour objectif de prévenir et de traiter les cas de harcèlement scolaire par la méthode de la préoccupation partagée, et de former des élèves ambassadeurs chargés de sensibiliser leurs camarades et d'intervenir en cas de besoin.

M. le Président a également informé les membres que les élèves ambassadeurs Phare de notre établissement, ont participé au concours national « Non au harcèlement », organisé par le Ministère de l'Éducation nationale. Notre établissement a été honoré en recevant le prix « coup de cœur » décerné par le jury de l'AEFE. M. le Président a exprimé sa gratitude envers les élèves et les CPE pour leur engagement dans cette belle initiative. C'est une grande fierté pour le lycée d'être ainsi reconnu par le réseau.

- **Développer** encore les activités de la **Maison des Lycéens** : nos élèves peuvent s'impliquer davantage dans la vie de l'établissement, en proposant des activités culturelles, sportives et sociales grâce à cette association créée l'an passé. C'est un moyen d'encourager leur engagement, pour l'intérêt collectif. Nous sommes toujours en attente de l'ouverture du compte en banque.
- Continuer de faire vivre les Instances élèves
- Développer l'Association des anciens élèves
- Renforcer les actions liées à l'Orientation
- Améliorer les conditions d'accueil et de restauration sur le temps de pause méridienne
- Accompagner le plus efficacement possible des élèves en situation de handicap
- Sensibiliser la communauté aux problématiques de développement durable
- Sensibiliser la communauté aux problématiques de santé et de sécurité

Réflexions pédagogiques en cours et Priorités stratégiques

M. Le Président a présenté plusieurs pistes de réflexion pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'accompagnement des élèves, ainsi que les priorités stratégiques suivantes :

- Maîtrise du français dans toutes les disciplines : Il est essentiel que le français soit enseigné et valorisé dans chaque matière. Pour nous accompagner dans nos actions, nous accueillerons l'enseignant formateur en lettres du second degré (22-24 avril)
- Exploitation des évaluations de rentrée en conseil école-collège : Les résultats des évaluations de début d'année seront analysés en conseil école-collège pour identifier les besoins spécifiques des élèves et adapter les pratiques pédagogiques.
- Utilisation de l'intelligence artificielle : Une réflexion a menée sur l'intégration de l'intelligence artificielle comme outil pédagogique. Une demande de formation en établissement est en cours de formalisation auprès de l'Institut Régional de Formation.
- Accueil de l'inspectrice de l'éducation nationale du premier degré (25-26 mai)
- Développer l'attractivité du lycée – projet d'extension : rendre l'établissement plus attractif fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Il est nécessaire de continuer à accueillir davantage d'élèves
- Pour cela, le projet d'extension est notamment toujours en cours, les plans ont déjà été validés, et le Comité de Gestion attend les retours des appels d'offres envoyés à plusieurs entreprises. Une rencontre avec une institution financière est prévue pour envisager un emprunt futur.
- Répondre aux exigences de l'AEFE : L'établissement devra renforcer sa participation au financement à l'AEFE ; il est nécessaire de trouver des solutions budgétaires pour répondre aux nouvelles exigences de l'Agence. La date limite pour la signature à l'avenant de la convention est fixée à fin juin.



6 – Compte-rendu du conseil Ecole du 14/04/2026

M. le Directeur 1^{er} degré présente le compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 14 avril 2026.

Le conseil d'école est une instance consultative réunissant le directeur, les enseignants et les représentants des parents d'élèves (15 sièges, 10 élus). Il a pour mission de discuter et de décider des questions liées au fonctionnement de l'école, à l'organisation pédagogique et à la vie scolaire.

Un point sur la structure a été fait.

Les résultats des évaluations nationales ont aussi été présentées.

Lors de la séance, les deux propositions de calendrier scolaire 2027 ont été soumises au vote. Chaque proposition a obtenu 9 voix, le vote se termine donc sur une égalité.

7 – Compte rendu du conseil pour la vie Lycéenne du 27/03/2026

Laila TARROUX a été élue vice-présidente du CVL

Lors de la réunion, plusieurs actions ont été discutées pour la quinzaine écocitoyenne et les actions de solidarité. M Le président expose les points :

Quinzaine écocitoyenne :

Des pistes de réflexion ont été évoquées par les membres du CVL :

Égalité filles/garçons : Organisation d'une journée « garçons en rose, filles en bleu ».

- **Sensibilisation et prévention** : Lancement d'une campagne d'affichage sur l'alcool et le cannabis, et intervention extérieure sur ces sujets.
- **Orientation** : Reconstitution du forum avec les parents d'élèves, en ajustant la durée totale et en réduisant le temps par intervenant afin de permettre aux élèves de découvrir un maximum de métiers. L'intervention des anciens élèves dans les classes semble aussi souhaitable.
- **WCUD** : Proposition de programmer l'action un mercredi pour favoriser la participation du plus grand nombre.

Actions de solidarité

- **Soutien à Halison Lukai** : Afin de soutenir la scolarité et d'aider à son financement, une action de solidarité pour cet élève non-voyant est envisagée : collecte de fonds sous une forme à déterminer, accompagnée d'ateliers de sensibilisation au handicap, tels que l'essai d'un fauteuil roulant, se bander les yeux ou écrire de la main non dominante. Des intervenants extérieurs pourraient également être sollicités (One Small Bag, Tennis Club...).
- **Collecte de jouets** : Organisation d'une collecte pour les enfants hospitalisés, éventuellement en partenariat avec PVIS

8 – Adoption du calendrier scolaire 2027

M. le Président présente les éléments à prendre en compte pour l'élaboration du calendrier scolaire, en respect des contraintes de l'AEFE et de l'Éducation nationale, conformément à la circulaire n° 0449 du 3 octobre 2025 :

- L'année scolaire doit comprendre 36 semaines d'enseignement, réparties en cinq périodes de travail de 6 à 8 semaines chacune, séparées par quatre périodes de vacances, selon l'article 521-1 du Code de l'éducation.
- Le calendrier doit prévoir un minimum annuel de 864 heures de classe en primaire, avec un plafond de 936 heures.
- Les périodes de vacances doivent inclure le maximum de jours fériés du pays d'accueil.
- Il faut tenir compte des dates de détachement des personnels nouvellement recrutés (Vanuatu : 1er août).
- Les dates des examens fixées par le Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie doivent également être prises en compte, car elles conditionnent l'organisation des examens.



Deux propositions de calendrier sont ensuite présentées :

- Une proposition avec deux semaines de vacances au mois d'août
- Une proposition avec trois semaines de vacances au mois d'août

	Date de rentrée	Nombre de semaines P1	Nombre de semaines P2	Nombre de semaines P3	Nombre de semaines P4	Nombre de semaines P5	Nombre de Jours fériés	Date de sortie	Nombre de jours travaillés
Calendrier 2 semaines	Jeudi 11/02	7	7	6	8	8	8	Vendredi 17/12	174
Calendrier 3 semaines	Jeudi 04/02	7	7	7	7	8	7	Jeudi 16/12	174

M. Le Président soumet les deux propositions au vote à bulletin secret :

- Proposition avec deux semaines de vacances au mois d'août : 8 voix
- Proposition avec trois semaines de vacances au mois d'août : 6 voix

La proposition avec deux semaines de vacances au mois d'août est adoptée.

9 - Questions diverses

Pas de questions diverses

M. Le Président remercie les membres présents et lève la séance à 19h15

Secrétaire de séance

Le Proviseur

Lavinia RUSSET

Francis BAQUIE